

Chers collègues,
Mesdames et Messieurs

La lutte pour préserver l'accès intégral des spécialistes suisses aux principaux programmes de recherche de l'UE se poursuivra tant que l'UE nous considérera et nous traitera comme un Etat tiers dans les domaines de la formation et de la recherche également. Certes, notre commission de politique extérieure a recommandé au Conseil des États de débloquer la deuxième contribution suisse à des États membres sélectionnés de l'UE. Il s'agit d'une étape importante et d'un signal adressé à Bruxelles et à l'UE. Pour autant, cela ne règle pas l'accès aux programmes de recherche et au marché intérieur européen et ne répond pas non plus aux questions en suspens concernant les accords bilatéraux et l'accord-cadre. La Suisse est actuellement tributaire du bon vouloir de l'UE pour participer à "Horizon Europe", par exemple. Nos autorités doivent donc tout mettre en œuvre pour garantir cet accès. La CSEC-E a mené des discussions avec le président de la Confédération et la secrétaire d'État concernée sur d'éventuelles mesures complémentaires ou de remplacement. À ce propos, la commission a très justement déclaré : "toutes les mesures doivent être mises en œuvre pour parvenir à une association de plein droit à Horizon Europe".

Je vous invite cordialement à devenir membre de notre GP FRI. Profitez de la possibilité que vous offrent nos réunions de session de recevoir des informations de première main sur les sujets d'actualité concernant la formation, la recherche et l'innovation.

La prochaine occasion de le faire se présentera à la session de printemps, le jeudi 17 mars 2022. Nous poserons alors cette question : "Une Suisse innovante et compétitive?". Nous avons d'ores et déjà frappé à la porte du futur président de la Confédération, le Conseiller fédéral Ignazio Cassis, pour lui demander de développer le sujet.

Nous serions heureux de pouvoir vous rencontrer et nous entretenir avec vous à cette occasion. Merci de vous annoncer déjà aujourd'hui par e-mail à info@pgbfi.ch.

Votre Damian Müller, Conseiller aux Etats
Président du GP FRI

«Horizon Europe»: le but reste l'association pleine et entière

La Suisse peut certes financer des participations à la recherche et remédier ainsi à la situation actuelle très insatisfaisante, mais cela ne règle pas le problème. Suite à la rupture des relations entre la Suisse et l'UE, Bruxelles a gelé l'association de la Suisse au programme de recherche "Horizon Europe". A ce chapitre aussi, nous avons désormais le statut de pays tiers. Cela signifie que les chercheurs et les entreprises suisses ne peuvent plus coordonner de projets européens et que le Conseil européen de la recherche ne leur attribue plus de bourses. Le Conseil fédéral a accepté les demandes des Chambres fédérales de négocier avec Bruxelles pour permettre la pleine participation à "Horizon Europe", mais aucun signal positif n'a encore été donné par Bruxelles. Nous restons en contact étroit avec le Conseil fédéral et le Secrétariat d'État afin de clarifier cette question très importante pour le pôle de recherche et d'innovation qu'est la Suisse.

La Suisse doit s'impliquer davantage dans les infrastructures de recherche internationales

La recherche spatiale prend de plus en plus d'importance et s'internationalise. Avec ses centres de recherche de pointe dans toutes les régions du pays, la Suisse y a toujours participé, et il est sage que nous développions cette participation de manière ciblée, comme prévu dans le cadre du message FRI 2021-2024. Le Conseil des États pourra le faire lors de cette session d'hiver. Après le Conseil national, la CSEC-E a également approuvé à juste titre la participation suisse à l'infrastructure de recherche internationale "Square Kilometre Array Observatory (SKAO)" (21.038), en escomptant "un retour technologique et industriel élevé". La commission s'est prononcée à l'unanimité en faveur de la proposition d'augmenter de 24,7 millions de francs le crédit d'engagement pour l'observatoire international "Square Kilometre Array Observatory" (SKAO). Le financement de la participation de la Suisse est ainsi assuré jusqu'en 2030. Le "Square Kilometre Array", le radiotélescope le plus sensible du 21^e siècle, permettra d'étudier la formation des premières étoiles et galaxies.

Importantes procédures de consultations à venir

Nous présentons ici deux dossiers importants sur lesquels le Conseil fédéral lancera des consultations fin 2021.

La modification de la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) introduirait **des facilités d'admission pour les diplômés étrangers des universités ou des hautes écoles suisses**. La proposition d'amendement de cette loi vise à mettre en application la motion 17.3067 : «Si la Suisse paie la formation coûteuse de spécialistes, ils doivent aussi pouvoir travailler ici.» Les spécialistes étrangers issus de pays tiers et formés dans une université ou une haute école suisse doivent donc être exclus des nombres maximums annuels d'autorisations de séjour si leur activité lucrative présente un intérêt scientifique ou économique élevé. Cette correction est judicieuse et juste. (Autorité : Office fédéral des migrations, DFJP).

La deuxième consultation concerne des modifications apportées à l'annexe III de l'accord sur la libre circulation des personnes. Il s'agit d'adapter les **règles dans le domaine de la reconnaissance des qualifications professionnelles étrangères** (décision du Comité mixte et acte de mise en œuvre). L'adaptation modernise les règles relatives à la reconnaissance des qualifications professionnelles pour les rendre conformes à la situation juridique de l'UE. Les principales nouveautés sont l'utilisation du système d'information sur le marché intérieur de l'UE IMI (portail en ligne pour les autorités), la numérisation de la procédure de reconnaissance «carte professionnelle européenne (CPE)» ainsi que le mécanisme d'alerte permettant aux autorités suisses d'être également averties des interdictions et restrictions d'exercice au sein de l'UE pour les professionnels de la santé ou de l'éducation des mineurs. Les adaptations sont pertinentes et utiles (Autorité : SEFRI, DEFR).

[21.049](#) Loi sur le génie génétique. Modification

[19.4225](#) Mo. Conseil national. Moratoire sur les OGM. Prolongation

CE, 2 décembre 2021

Avec la modification de la loi sur le génie génétique en discussion au Conseil des Etats, le moratoire en vigueur sur le génie génétique dans l'agriculture serait prolongé pour la quatrième fois. Ce moratoire, qui existe depuis 2005, impose que les organismes génétiquement modifiés ne puissent être cultivés en Suisse que pour la recherche fondamentale.

Le GP FRI insiste sur la nécessité d'ajuster à présent les bases légales au progrès scientifique par des adaptations différenciées, fondées sur les risques effectifs et tournées vers les développements à venir, et cela dans tous les domaines d'application des nouvelles techniques du génie génétique (NTGG), aussi bien pour les plantes que pour les micro-organismes et les animaux. Pour la Suisse, pays ouvert à l'innovation et qui se positionne comme tel, la situation actuelle n'est plus acceptable.

[21.026](#) Encouragement de l'innovation.

CE, 9 décembre 2021

Lors de cette session d'hiver, le Conseil des Etats devra encore éliminer des divergences afin que la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation puisse être débattue jusqu'au bout. Le Conseil national s'est entre-temps rallié au Conseil des Etats sur deux points (relèvement de 10 % à 15 % de la limite supérieure des réserves pour Innosuisse et le Fonds national suisse ; ne pas exonérer de l'impôt les contributions d'encouragement versées sous forme de bourses). Reste maintenant à déterminer à quel niveau la contribution propre des partenaires de mise en œuvre doit être fixée. La commission du Conseil des Etats plaide à juste titre pour 40 - 60 %, le Conseil national veut s'en tenir à un maximum de 30 - 50 %.

[21.038](#) SKAO. Approbation de la participation de la Suisse

CE, 9 décembre 2021

Le Conseil des Etats devrait suivre la proposition du Conseil fédéral et du Conseil national d'augmenter de 24,7 millions de francs le crédit d'engagement pour l'observatoire international "Square Kilometre Array Observatory" (SKAO), déjà approuvé dans le cadre du message FRI 2021-2024. C'est ce que recommande également la CSEC-E. Le financement de la participation de la Suisse pourra ainsi être assuré jusqu'en 2030. Grâce au "Square Kilometre Array", le radiotélescope le plus sensible du 21^e siècle, il sera possible d'étudier la formation des premières étoiles et galaxies. Le radiotélescope est exploité par le SKAO.

[21.3975](#) Mo. Message relatif au financement de la participation de la Suisse à Erasmus plus

CE, 9 décembre 2021

Le Conseil des Etats devrait suivre les recommandations des commissions ad hoc et du Conseil national en débloquant le deuxième versement de cohésion à une sélection d'Etats de l'UE.

[19.3612](#) Mo. Faire des EPF un réseau exemplaire du développement durable et de la mise en œuvre des bonnes pratiques

CE, 9 décembre 2021

Le Conseil national a approuvé cette motion, mais le Conseil fédéral la rejette. Dans le débat aux Etats, il va donc falloir examiner dans quelle mesure la durabilité pourrait être améliorée dans les objectifs stratégiques pour le domaine des EPF et intégrée aux objectifs de 2021-2024. Sur le fond, on ne peut qu'approuver le Conseil fédéral lorsqu'il affirme que le domaine des EPF est sur la bonne voie et que le principe du développement durable est déjà solidement ancré dans l'enseignement, la recherche et l'exploitation des différents sites. En outre, conformément à la loi sur les EPF (RS 414.110), le domaine des EPF et ses institutions sont autonomes. Le Conseil fédéral propose de rejeter la motion.

Réunion de session du GP FRI en mars 2022

Agenda de la réunion du jeudi 17 mars 2022

«Une Suisse innovante et compétitive?»

Jeudi 17 mars 2022, dès 12h30 (lunch) jusqu'à 14h30

Hôtel Bellevue Palace Berne

Début de la rencontre: 13h00

Programme

Dès 12h30	Apéritif et repas
13h15	Salutation et introduction par le Conseiller aux Etats Damian Müller, président du GP FRI
13h30	Exposé : «Une Suisse innovante et compétitive?» Par M. Ignazio Cassis, chef du Département des affaires étrangères, président de la Confédération (sollicité)
14h00	Questions et discussion - réseautage
14h30	Clôture

Je me réjouis d'ores et déjà de pouvoir vous saluer tous à notre réunion de session. Dès maintenant, nous accueillerons avec plaisir votre inscription à l'adresse suivante: info@pgbfi.ch

Le GP FRI s'engage en faveur d'un pôle suisse de la recherche attrayant, offrant des postes intéressants pour le personnel qualifié autochtone et étranger et continuant de jouer le rôle de moteur de l'innovation pour la Suisse. C'est à cette seule condition que la recherche et l'innovation pourront demain comme hier porter des fruits pour le bien de tous.

*Votre Damian Müller, Conseiller aux Etats
Président du GP FRI*

Groupe parlementaire pour la Formation, la Recherche et l'Innovation GP FRI

Nordstrasse 15 – Case postale

CH-8021 Zurich

Téléphone +41 44 368 17 11

info@pgbfi.ch

www.pgbfi.ch